

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 208

Rubrik: La semaine dans les kiosques alémaniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

contribuer à la solution des questions de l'avenir ? Cela est nécessaire aussi, pour l'assimilation en profondeur par la nation de l'apport de la pratique scientifique : méthode expérimentale, modes de vérification, exigence de probité intellectuelle. Cette influence est éminemment importante dans le domaine économique, puisque cet apport est à la base d'une certaine efficacité de notre action. Plus profondément, cela touche notre mode de pensée et notre culture. Créer des contacts, supprimer les barrières érigées par la spécialisation et la taille nouvelle de la recherche, un objectif qui dépasse de très loin la liaison université-industrie, envisagée le plus souvent sous l'angle restreint de la circulation des innovations.

Des quantités de solutions pratiques sont à trouver ; au niveau de la formation et de la carrière du chercheur, au niveau de l'enseignement général et de la vulgarisation qui semble primordiale, au niveau des centres de recherche où il faudrait insister sur une pluridisciplinarité effective.

Nous voudrions insister ici sur la vie politique : nous avons vu la disponibilité de certains scientifiques et leur intérêt dans les problèmes de

« La poursuite de la croissance dans les économies utilisant complètement leurs ressources en hommes et en capital, apparaît donc comme fondée principalement sur une grande réceptivité aux réformes structurelles et aux changements technologiques, elle-même fondée sur une attitude scientifique en face des problèmes de production : c'est-à-dire sur une approche scientifique qui imprègne la façon de penser de l'ensemble des couches sociales du pays » (rapport de l'UNESCO, « Science for Development », 1971).

prévision et d'analyse des conséquences à long terme des décisions. Sans doute s'agit-il là d'une

version moderne de ce vieux désir de la communauté scientifique de contrôler l'utilisation de la science et de la technologie. Plutôt que la formation d'un « lobby » des scientifiques — au demeurant peu réaliste — il faudrait encourager leur participation plus complète dans les débats publics et les groupes d'étude qui se multiplient sur les problèmes contemporains : énergie nucléaire, croissance par exemple. Ils pourraient apporter sans doute une information plus complète et moins émotionnelle que les bribes diffusées par les mass-media et aider ainsi la communauté à prendre une décision en connaissance de cause.

Deux objectifs

Orienter la science vers la recherche, non pas tant des solutions techniques mais des instruments conceptuels dont nous aurons besoin pour nous situer et agir demain, insérer par tous les moyens les scientifiques dans la société, tels nous paraissent les deux objectifs complémentaires d'une politique scientifique qui veut résolument dépasser le mécénat : tout cela nous paraît réclamé en particulier par la crise de confiance que nous avons décrite plus haut.

L'aventure

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'exprimer une crainte : vouloir trop mettre la recherche fondamentale au service de la société, on risque de la mettre « au pas » et de stériliser ainsi l'une de ses vocations : l'aventure intellectuelle, l'exploration des possibles et, par conséquent, la remise en cause du présent. En cela, le problème est assez analogue à celui des arts : art engagé, oui ! art officiel d'état, non !

FIN

LA SEMAINE

DANS LES KIOSQUES ALEMANIQUES

Poussée socialiste

« AZ-Tribune » (16. 12) publie un article, volontairement polémique, sur la stabilité, pour ne pas dire pis, des effectifs du parti socialiste en Suisse, alors que dans de nombreux pays (Allemagne, Pays-Bas, Australie, Nouvelle-Zélande) les sociaux-démocrates remportent des succès importants. Le temps d'une percée dans notre pays est-il venu ? Sébastien Speich le pense : une force socialiste puissante et unie est nécessaire pour gagner la lutte entre intérêts privés et intérêts collectifs.

Dans « SMUV-Zeitung », hebdomadaire de la FTMH (50), un éditorial commente la publicité insérée dans les journaux par la société « Helvetia-Vie » au lendemain du vote du premier dimanche de décembre (voir DP 206). La question se pose de la création de caisses du deuxième pilier proches des grandes formations syndicales et constituées, le cas échéant, avec des entreprises coopératives. A suivre.

C'est à la participation que « Die Weltwoche » (50) consacre un long article. Le journal a pris contact avec six sociétés de Suisse alémanique (dont deux coopératives) et constate que les désirs de participer sont limités. En annexe, le cas d'un certain nombre d'entreprises qui ont créé une participation financière de leur personnel, présenté, avec un point d'interrogation, comme l'alternative à la participation-codécision.

Dans le même numéro, la façon de sauvegarder le pouvoir d'achat des salariés par le paiement d'allocations de renchérissement. Tenant compte de charges fiscales de plus en plus lourdes (exemple : Zurich), Paul Klügl aboutit à la conclusion que le maintien d'un pouvoir d'achat équivalent, en cas de dépréciation de la monnaie de 7 %, exige une augmentation de traitement de 7,6 % pour un revenu brut de 10 000 francs et une augmentation de 8,7 % pour un revenu brut de 100 000 francs.